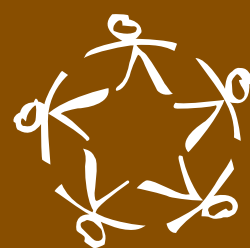


Le Mouvement Acadien des Communautés en Santé du Nouveau-Brunswick inc. (MACS-NB) est un organisme sans but lucratif dûment enregistré.

Il s'agit d'un réseau d'action communautaire qui fait la promotion du concept de Communautés en santé. Ce concept encourage la prise en charge de la santé par les communautés et les populations locales par le biais d'une démarche collective vers le mieux-être.

L'organisme offre des services d'échange et d'accompagnement à ses membres qui peuvent être des « Communautés, Organisations et Écoles en santé. »

MOUVEMENT ACADIEN
DES COMMUNAUTÉS EN SANTÉ
DU NOUVEAU-BRUNSWICK



www.macsnb.ca



Guide disponible sur notre site Internet

INCLURE, C'EST ENGLOBER

Le Mouvement Acadien des Communautés en Santé du Nouveau-Brunswick s'intéresse de façon particulière à tous ceux et celles qui sont exclus des prises de décisions et de la vie communautaire, sous prétexte qu'ils n'ont rien à apporter. Il croit qu'une communauté est en santé lorsque les citoyens et citoyennes se donnent les moyens nécessaires pour influencer les politiques publiques et rendre leur communauté plus inclusive. C'est pourquoi il invite les pouvoirs publics à entreprendre une démarche en ce sens en adoptant une politique en matière d'inclusion sociale.

Le guide contient de l'information de base sur l'inclusion, ainsi qu'un modèle de politique à l'intention des organismes et corps municipaux.



RÊVER D'UNE COMMUNAUTÉ ACCUEILLANTE

Le MACS-NB souhaite que toutes les communautés deviennent des milieux accueillants et inclusifs où les citoyens et citoyennes auront la chance de se faire entendre, de se faire servir équitablement et de participer pleinement, quelle que soit leur différence, leur limitation ou leur incapacité.

Dans ces communautés, on imposera un minimum de restrictions aux personnes ayant une différence pour leur permettre d'accéder le plus possible aux services et aux lieux de participation. Idéalement, elles auront un mot à dire quant à la façon dont les services leur seront offerts. Celles qui le veulent pourront s'engager et participer à la vie communautaire à la mesure de leurs moyens.

Nous sommes réalistes et nous savons qu'un changement de mentalité ne peut se faire rapidement. L'inclusion sociale est un défi de longue haleine. Il se relève pas à pas, un geste à la fois. Nous sommes confiants que si nous réussissons à en semer l'idée, l'inclusion sociale germera et elle gagnera du terrain au cours des prochaines années.

Parce que l'inclusion sociale rejoint les valeurs profondes que nous avons tous, comme citoyens et citoyennes, nous croyons que notre modèle de politique publique sera bien accueilli.

GRILLE D'ANALYSE DE L'INCLUSIVITÉ

1. Connaissez-vous des personnes qui sont exclues, et si oui, de quelle façon sont-elles exclues?
2. Connaissez-vous des politiques, des programmes ou des pratiques qui causent l'exclusion? Si oui, quels en sont les effets?
3. Quels sont les coûts sociaux liés à l'exclusion? Qui doit les assumer? Qui tire profit de l'exclusion?
4. Qui a l'autorité nécessaire pour modifier les sources de l'exclusion?
5. Connaissez-vous des lois, des politiques, des stratégies ou des programmes qui favorisent l'inclusion? Si oui, quels en sont les effets?
6. Qui est responsable de l'inclusion sociale?
7. Quelles sont les mesures d'inclusion que vous voudriez voir à court terme?
8. Connaissez-vous des politiques ou des programmes qui contribuent à la réduction de l'isolement et à un meilleur accès aux ressources?
9. Quelles sont les mesures qui pourraient supprimer les barrières aux espaces communs et aux interactions sociales?
10. Qui devrait participer à la recherche de solutions?

FORMES D'EXCLUSION SOCIALE

Il est possible de distinguer au moins quatre formes d'exclusion sociale :

- **L'EXCLUSION PERSONNELLE** se produit quand des individus ne participent pas à la vie communautaire parce qu'ils ont des difficultés sur le plan personnel et qu'ils manquent de confiance en eux.
- **L'EXCLUSION CIRCONSTANCIELLE** se produit quand des circonstances, telles que la perte d'emploi ou un déménagement conduisent à l'exclusion.
- **L'EXCLUSION STRUCTURELLE** se manifeste quand les structures empêchent les gens qui ont des besoins particuliers d'accéder aux biens et services, par exemple quand on est incapable de servir des clients dans leur langue ou quand on refuse d'aider les sans-abri parce qu'ils n'ont pas d'adresse fixe.
- **L'EXCLUSION ÉCONOMIQUE** empêche les personnes à faible revenu de se faire entendre et de participer. La difficulté à se rendre aux réunions, là où il n'y a pas de transport en commun, est un bon exemple d'exclusion économique.

MODÈLE DE POLITIQUE SUR L'INCLUSION SOCIALE

L'adoption d'une politique sur l'inclusion sociale est le fruit d'un processus en trois étapes :

- **PREMIÈRE ÉTAPE** : Recherche et analyse en vue de dépister les barrières à l'inclusion et les possibilités d'y remédier.
- **SECONDE ÉTAPE** : Vise à élaborer un avant-projet de politique et à développer une vision commune par le biais d'une consultation populaire. La rétroaction permet alors d'apporter des améliorations et de produire un projet de politique.
- **TROISIÈME ÉTAPE** : Consiste à présenter le projet de politique à l'autorité compétente pour adoption. Une campagne de sensibilisation doit suivre pour faire connaître la politique au grand public. La politique adoptée est ensuite révisée périodiquement.



EXCLURE c'est empêcher l'autre de participer et le tenir à l'écart.
INCLURE c'est aller le chercher et l'intégrer, donc lui faire une place et lui donner l'occasion de participer à la vie communautaire.